



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Violences en marge de la finale de la ligue des champions

Question au Gouvernement n° 1610

Texte de la question

VIOLENCES EN MARGE DE LA FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Mme la présidente . La parole est à Mme Laure Lavalette.

Mme Laure Lavalette . Alors que les supporters du PSG se réjouissaient de leur deuxième étoile, des milliers d'agresseurs ont déferlé dans les rues de France pour brutaliser, saccager et tout brûler sur leur passage.

M. Pierre Cordier . Elle a raison !

Mme Laure Lavalette . Dans la capitale, les prédateurs ont transformé les rues en brasiers, lancé un véhicule sur des passants, attaqué un commissariat et des forces de l'ordre auxquelles je tiens à rendre, au nom de mon groupe, un hommage appuyé pour leur dévouement et leur résilience. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR ainsi que sur quelques bancs du groupe DR – M. Sylvain Maillard applaudit également.)*

Les mêmes scènes dans soixante et onze villes, de Rennes à Angers, de Grenoble à Bordeaux, et même jusque dans les quartiers paisibles de Toulon. Ces images, monsieur le premier ministre, cumulent déjà des centaines de millions de vues dans un monde qui sait, ce qui est encore pourtant un tabou pour vous mais qui ne l'est plus pour les investisseurs étrangers, que la France n'est plus un pays sûr.

M. Sylvain Maillard . Il ne faut pas exagérer non plus !

Plusieurs députés du groupe EcoS . On parle des Niçois ?

Mme Laure Lavalette . « Tu casses, tu ré pares » s'égosillait Gabriel Attal mais, dans la vraie vie, les émeutiers cassent et les Français casquent.

M. Gabriel Attal . Je ne m'égosillais pas.

Mme Laure Lavalette . Annulations de crédits et taxe émeute – il n'y a que le RN pour s'opposer à ces humiliations.

Quel est ce pays où une fête est menacée, où la moindre rue devient la scène d'une mauvaise rencontre, où la joie et l'enthousiasme sont confisqués ? Quel est ce pays où la paix et la liberté sont sacrifiées sur l'autel de la lâcheté pénale et politique ? Quel est ce pays où l'école et des parents démissionnaires n'inculquent plus le respect et la pudeur, la courtoisie et la douceur ? L'heure est à la fermeté, monsieur le premier ministre. Nous attendons que les interpellés soient enfermés et condamnés à rembourser l'intégralité de leurs méfaits, sans quoi nous vivrons les mêmes scènes dans les prochains jours, à l'occasion de la Coupe du monde.

Un semblant d'indignation nous est parvenu de l'Élysée, dans l'indifférence d'un pays qui sait qu'il n'est plus

protégé, qu'il n'est plus présidé. Dans dix mois, les Français répondront pour vous à la question de civilisation qui se pose à tous : le choix du sursaut ou la certitude du chaos. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Vous avez raison, on a assisté à des scènes dans la capitale, dans la nuit de samedi à dimanche ; vous avez raison de souligner que ces mêmes scènes se sont déroulées en province. L'an dernier, pour la même finale, quarante-six départements avaient été concernés par ces incidents en marge des festivités ; cette fois-ci, ils étaient soixante-deux.

Contrairement à ce que nous avons pu entendre, le dispositif déployé était extrêmement solide et vigoureux, parce que nous savions qu'il y aurait peut-être des débordements. J'ai toujours qualifié ces débordements de « violences urbaines » et d'« émeutes urbaines ». Je n'ai jamais triché sur les mots, car ils ont un sens, notamment lorsque j'ai été auditionné par la commission des lois l'an dernier, sur le même sujet.

Il y a eu 891 interpellations.

M. Thibault Bazin . Très bien !

M. Laurent Nuñez, ministre . À la suite de celles-ci, 720 personnes ont été placées en garde à vue.

M. Thibault Bazin . Il faut des sanctions par la justice ensuite !

M. Laurent Nuñez, ministre . Comme vous, je remercie les forces de sécurité intérieure, qui avaient des consignes de fermeté absolue. La réponse apportée a effectivement été ferme. Chaque fois qu'il y a eu des incidents, des dégradations, des tentatives de pillage ou le blocage du périphérique, les forces de l'ordre sont intervenues. La réponse de la République manifeste une grande fermeté. C'est celle que nous apportons systématiquement dans ce type d'événements.

Évidemment, je condamne fermement l'action de ces jeunes voyous, de ces casseurs, qui, en marge des événements sportifs, ne viennent que pour piller les commerces, procéder à des dégradations, et surtout, s'en prendre aux forces de l'ordre. En effet, la particularité, cette année, c'est que plus de la moitié des actes de violence étaient dirigés contre les forces de sécurité intérieure.

M. Julien Odoul . Et donc, quelle est votre réponse ?

M. Laurent Nuñez, ministre . Des membres des forces de l'ordre ont été gravement blessés. La procureure de Paris a annoncé que certains faits avaient été requalifiés en tentative d'homicide volontaire. Nous serons toujours là pour répondre fermement à ces débordements dans la rue. (*Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Caroline Parmentier . La preuve que non !

M. Laurent Nuñez, ministre . Comptez sur moi pour maintenir ce haut degré de fermeté dans les instructions.

M. Sébastien Chenu . C'est faux !

M. Laurent Nuñez, ministre . Si, monsieur le député, nous donnons des instructions de fermeté. Je vous renvoie à mes téléx et aux téléx diffusés par l'ensemble des directeurs de police et des groupements de gendarmerie.

Mme Caroline Parmentier . C'est une honte !

Mme la présidente . La parole est à Mme Laure Lavalette.

Mme Laure Lavalette . Monsieur le ministre de l'intérieur, nous sommes ravis d'être d'accord sur le constat, mais laissez-nous gérer ! Je peux vous assurer que nous ne nous contenterons pas de dire que tout est globalement sous contrôle mais, avec nous, les Français seront en sécurité. Vivement 2027 !
(*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laure Lavalette](#)

Circonscription : Var (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1610

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 juin 2026